

DES DÉFENSEUR·E·S DES DROITS HUMAINS ET D’AUTRES
PERSONNES DÉTENUES EXPOSÉES AUX FRAPPES DES ÉTATS-UNIS
ET D’ISRAËL

Les bombardements réalisés par les États-Unis et Israël à proximité de prisons, ainsi que ceux visant des locaux des services de sécurité où des personnes sont détenues, mettent en danger les prisonniers et prisonnières, parmi lesquels figurent des mineur·e·s, des défenseur·e·s des droits humains, des avocat·e·s, des étudiant·e·s, et des membres des minorités religieuses et ethniques. Plusieurs des personnes emprisonnées ont été détenues lors des manifestations de décembre 2025 et janvier 2026.

Le refus des autorités iraniennes de libérer toutes les personnes détenues arbitrairement et d’accorder aux autres une libération pour raisons humanitaires les expose sciemment au risque d’être tuées ou gravement blessées. Certaines personnes détenues ont été transférées dans des lieux indéterminés ou des zones proches d’objectifs militaires potentiels, ce qui accentue les craintes pour leur sécurité. Par ailleurs, les autorités soumettent des prisonniers et prisonnières à une disparition forcée et les privent d’accès à de l’eau et de la nourriture en quantité suffisante.

Signez notre pétition pour exiger :

- la libération immédiate des personnes détenues arbitrairement, y compris celles emprisonnées pour de simples dettes, les personnes en détention provisoire, celles condamnées pour des infractions mineures et celles éligibles à une libération conditionnelle.
- aux autorités iraniennes d’informer les familles du sort et du lieu de détention de leurs proches.
- des conditions de vie adéquates et la transparence, notamment l'accès à une nourriture suffisante, à l'eau et aux soins médicaux, ainsi que le rétablissement immédiat d'un accès complet à Internet.
- la protection du droit à la vie et à la santé de tous et de toutes les personnes détenues en mettant fin à la torture et aux mauvais traitements dans les lieux de détention.
- que l'Iran respecte ses obligations au regard du droit international humanitaire, en procédant, dans toute la mesure du possible, à l'éloignement des prisonniers et des civils des zones à proximité des objectifs militaires.
- que les observateur·rices internationaux·ales puissent accéder aux lieux de détention.



En écrivant mon courriel, j’accepte qu'Amnistie internationale m'envoie des informations et des actions sur les droits humains. À tout moment, il est possible de retirer mon consentement. Les courriels et numéros de cellulaire ne seront pas envoyés au destinataire de la pétition.

Votre soutien est précieux pour faire entendre notre voix !

	Prénom, nom de famille (lettres moulées) (obligatoire)	Code postal (obligatoire)	Signature (obligatoire)	Année de naissance (obligatoire)	Courriel*	Numéro de cellulaire*
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						

SIGNEZ EN TOUTE CONFIANCE :

Selon les règles sur la vie privée d’Amnistie internationale, vos noms, adresses et téléphones sont confidentiels et ne seront pas échangés ou vendus.

Merci d’imprimer cette pétition en 11x17 pouces (Tabloïd/Ledger)

Inviter les sympathisant.es à utiliser le QR Code en priorité.

Faire signer uniquement sur le recto pour des raisons logistiques.

RETOURNEZ LES PÉTITIONS AVANT LE 30 avril 2026

À : Adam Aït-Âarab, Amnistie internationale Canada francophone, 50 rue Ste-Catherine O, bureau 500, Montréal, H2X 3V4

Coordonnées de la personne envoyant la pétition:

Nom: _____

Courriel: _____

Nom et no groupe: _____